

COTEAUX BORDELAIS

Les accueils de loisirs discutés en conseil communautaire



Le conseil communautaire s'est réuni à Salleboeuf. M. G.

Le conseil communautaire des Coteaux Bordelais se déroulait mercredi soir à Salleboeuf. En début de séance, Jean-François Auby, président du Syndicat de l'Entre-deux Mers Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (Semoctom), et Elodie Bittard, directrice générale des services, ont fait le point sur la politique de gestion des déchets qu'ils assurent.

Christian Soubie, président de la Communauté de communes (CdC), a par la suite présenté le fonctionnement du centre de vaccination Covid de Sadirac, très sollicité, avec plus de 10 130 vaccinés (au lundi 28 juin). Deux cents soignants, cent bénévoles, et entre trois et quatre agents participent au fonctionnement de cette structure.

Des adhésions pour le futur

Thierry Genetay, vice-président de la CDC (et maire de Carignan) a proposé l'adhésion à la Fondation du patrimoine. Cette dernière participe à sauvegarder de nombreux sites historiques. La cotisation annuelle de la CdC s'élève à 600 euros. Bertrand Gautier, vice-président (et maire de Fargues-Saint-Hilaire) a, lui, demandé l'adhésion

à un groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques et au gaz naturel en présence de Myriam Bret, adjointe déléguée au sport et à la vie associative d'Ambarès-et-Lagrave.

Dans son rapport, le président, Jean-Pierre Malbet, est revenu sur une saison impactée par la crise sanitaire et privée de compétition pour toutes les catégories de jeunes. Mais grâce à l'implication des éducateurs, les enfants ont pu s'entraîner et continuer à apprendre le rugby.

Cette année, la première satisfaction concerne la création d'une section « Baby rugby », qui permet à une trentaine d'enfants de 3 à 5 ans, encadrés par des éducateurs spécialement formés, de participer à une activité d'éveil ludique et sportive.

La deuxième satisfaction vient de la section féminine et de ses éducateurs Amissa,

En présence de nombreux parents, Christelle Lapouge a officié l'installation de la nouvelle équipe de huit jeunes élus, selon une composition innovante avec un maire et trois adjoints.

« Aujourd'hui, vous représentez l'ensemble de la jeunesse sallebœuvoise, dont vous êtes le porte-parole. Vous allez penser des projets en commissions pour améliorer la vie quoti-

En présence de nombreux parents, Christelle Lapouge a officié l'installation de la nouvelle équipe de huit jeunes élus, selon une composition innovante avec un maire et trois adjoints.

« Aujourd'hui, vous représentez l'ensemble de la jeunesse sallebœuvoise, dont vous êtes le porte-parole. Vous allez penser des projets en commissions pour améliorer la vie quoti-

En présence de nombreux parents, Christelle Lapouge a officié l'installation de la nouvelle équipe de huit jeunes élus, selon une composition innovante avec un maire et trois adjoints.

« Aujourd'hui, vous représentez l'ensemble de la jeunesse sallebœuvoise, dont vous êtes le porte-parole. Vous allez penser des projets en commissions pour améliorer la vie quoti-

SAINT-LOUBÈS

La section « Baby » et l'équipe féminine portent le rugby local

L'Entente Ambarès et Saint-Loubès (EASL) de rugby a tenu son assemblée générale vendredi 25 juin au club house du complexe Max-Linder, en présence de Myriam Bret, adjointe déléguée au sport et à la vie associative d'Ambarès-et-Lagrave.

Dans son rapport, le président, Jean-Pierre Malbet, est revenu sur une saison impactée par la crise sanitaire et privée de compétition pour toutes les catégories de jeunes. Mais grâce à l'implication des éducateurs, les enfants ont pu s'entraîner et continuer à apprendre le rugby.

Cette année, la première satisfaction concerne la création d'une section « Baby rugby », qui permet à une trentaine d'enfants de 3 à 5 ans, encadrés par des éducateurs spécialement formés, de participer à une activité d'éveil ludique et sportive.

La deuxième satisfaction vient de la section féminine et de ses éducateurs Amissa,



Le bureau de l'EASL. J.-P. N.

David et Eric, mais aussi de l'équipe UNSS (Union nationale du sport scolaire) avec Julien, Romain et William.

Le président a remercié les responsables du collège Max-Linder d'avoir permis l'ouver-

ture d'une classe sportive rugby. Il a également salué les dirigeants de l'Union Rugby Clubs XV Ambarès Saint-Loubès Izon (URC XV), qui soutiennent fidèlement l'EASL.

Jean-Pierre Nowak

SALLEBŒUF

Le Conseil municipal des jeunes prend ses fonctions

Samedi dernier, les jeunes élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont été reçus en présence de la maire Nathalie Maviel. Elle était accompagnée de l'adjointe Christelle Lapouge, et de Sophie Slachetka, Guillaume Pujol et Anne-Marie Caria, conseillers élus et référents du CMJ. Ils venaient de saluer le travail des élus sortants qui, malgré la crise sanitaire, ont continué à œuvrer pour la commune.

En présence de nombreux parents, Christelle Lapouge a officié l'installation de la nouvelle équipe de huit jeunes élus, selon une composition innovante avec un maire et trois adjoints.

HAUX

L'école dédramatise le passage au collège

Les CM2 du Regroupement pédagogique intercommunal de Haux, Saint-Genès-de-Lom-baud et Madirac quitteront l'école primaire et feront leur entrée au collège en septembre prochain. Ce passage est souvent vecteur d'inquiétude chez les enfants concernés.

C'est la raison pour laquelle une petite cérémonie de « fin d'études primaires » a été organisée à l'école de Haux, en présence des maires respectifs, d'un représentant de la gendarmerie, de parents, des institutrices concernées et de M^{me} Urriaga, principale du collège de Créon. Cette dernière est venue à leur rencontre pour relativiser cette étape, en présentant aux élèves la façon dont leur arrivée au collège sera préparée, et en leur assu-



La nouvelle équipe est élue pour deux ans. F. G.

dienne de vos concitoyens. Notre équipe sera à vos côtés pour vous aider», a-t-elle promis. Des propos confirmés par Nathalie Maviel : « Fédérés autour de projets communs, nous comptons sur vous pour nous faire remonter des idées sur des problématiques qui auraient pu nous échapper. »

Francis Gérard

LA NOUVELLE ÉQUIPE

Pauline Dralet, élue maire ; Pierre Pujol, premier adjoint ; Emma Fleurenceau, deuxième adjointe ; Clément Fontaine, troisième adjoint ; Thomas Boulanger, Charlotte Coumeau, Éléna Mériaux et Clémentine Sicard, conseillers municipaux.



Les élèves sont parés pour entrer au collège. S. G.

rant qu'ils ne seront pas seuls dans ce nouveau lieu d'études.

À l'image des cérémonies de fin d'études américaines, les jeunes se sont vus remettre par les élus un dictionnaire, un recueil des fables de la Fontaine, et un bracelet réfléchissant, offert par le représentant

de la gendarmerie. Une façon d'appréhender au mieux cette rentrée à venir.

Chaque année, en principe, le collège de Créon organise des journées d'information à l'attention des futurs collégiens.

Sylvia Giral

COMMUNES EXPRESS

SAINTE-EULALIE

Catastrophe naturelle. Reconnaisance de catastrophe naturelle pour la commune pour les inondations du 17 au 19 juin. Les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours à compter du 30 juin, date de la parution de cet arrêté au Journal Officiel pour déposer auprès de leur assurance un état estimatif de leurs dommages et leur transmettre l'arrêté. La mairie va aviser les familles sinistrées.

BOULIAC

Catastrophe naturelle. La ville de Bouliac a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 30 juin, paru au Journal Officiel du 2 juillet, au titre des « inondations et coulées de boue », pour la période du 17 au 19 juin. Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours, soit jusqu'au 12 juillet, pour déposer auprès de leur assurance un état estimatif de leurs dommages.

BASSENS

Sorties sport et culture. L'opération Cap33 a lieu jusqu'au 28 août avec une nouveauté, Cap33 Juniors pour les 8/14 ans. Inscriptions : lundi et jeudi de 9 à 12 heures au QG Cap33 à Séguinaud, mardi de 9 à 12 heures au gymnase du Bousquet, mercredi de 18 à 20 heures Espace Michel Serres, rue Lafayette, vendredi de 17 à 19 heures au

Gymnase du Bousquet. Programmation www.ville-bassens.fr

CAMBLANES-ET-MEYNAC

Conseil municipal. La prochaine séance se tiendra lundi à 20 h 30 selon l'ordre du jour suivant : révision du PLU, choix du bureau d'études ; subvention pour le schéma directeur des eaux pluviales auprès du Département ; tarif des repas ; école maternelle, départ en retraite et 5e classe ; convention avec l'agence locale de l'énergie et du climat de la métropole bordelaise.

AMBÈS

Conseil municipal. La prochaine séance aura lieu lundi à 19 heures. Ordre du jour : projet numérique à l'école élémentaire, rémunération des agents lors des Odyssées, tarification de la saison culturelle 2021-2022, modification du règlement du multi-accueil.

LATRESNE

Conseil communautaire. Le prochain conseil communautaire aura lieu mardi à 18 heures au siège de la Communauté de communes selon l'ordre du jour suivant : délégué Semoctom et Sysdau ; mise à jour de création et suppression de postes ; charte télétravail ; servitude voirie à Langoiran ; subvention au FCP2M ; subvention CCAS et budget annexe aux transports.